

N°24-GG

Arrêté fixant la liste des candidats admissibles à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe - Session 2024

Madame la Présidente du Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31),

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le décret n° 2007-116 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 21 du décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le CDG31,

Vu l'arrêté n°23-JJ du 7 septembre 2023 portant ouverture de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe - Session 2024,

Vu l'arrêté n°24-W du 2 février 2024 fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe - Session 2024,

Vu l'arrêté n° 24-AO du 11 février 2024 fixant la date et les lieux des épreuves écrites d'admissibilité de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe - Session 2024,

Vu l'arrêté n°24-BJ du 11 mars 2024 fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe - Session 2024,

Vu l'arrêté n°24-BR du 22 mars 2024 fixant la liste des correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe - Session 2024,

Vu le procès-verbal n°C24-E de la réunion du jury en date du 29 avril 2024 fixant la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves orales d'admission,

Arrête

Article 1 : Liste des candidats déclarés admissibles

La liste des candidats déclarés admissibles à l'examen est annexée au présent arrêté.

Cette liste compte 62 candidats.

Article 2 : Règlement général des concours et examens

Les candidats sont invités à se conformer au règlement général des concours et examens organisés par le CDG31, téléchargeable sur le site Internet www.cdg31.fr.

Article 3 : Exécution de l'arrêté

Le Directeur Général des Services du CDG31 est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex 07 (Tel. : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr), soit par courrier postal, soit par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Article 5 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Préfecture de la Haute-Garonne au titre du contrôle de la légalité. Il est en outre publié sur le site internet du CDG31.



La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ

Examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe -Session 2024

Liste des candidats admissibles

Nom	Nom patronymique	Prénom	Autres prénoms
ALAUX		Marlène	Evelyne
ALMUZARA		Laurie	Marie lydie
BARRERA	SERRANO	Christine	Françoise
BEAULANDE	PINTENA	Sylvie	CATHERINE
BERTRAND		Bénédicte	
BEZIAT	RIVAIRAN	Marjorie	
BOURGADE		Thomas	Angelo Francis
CABROL		Magali	Florence
CACCIUTTOLO		Laura	Colette, Lucie
CARDINEAU		Maïlys	Lolita
CAUJOLLE	FABRE	Stephanie	
CHALETEIX		Sandra	
CHARLES		Julien	
CHARMES		Mélanie	
COURTESOLE		Sandrine	Christelle
CRUVELIER	BARAKA	Kheira	
DESPLA		Aurelie	Andrée, Marie Louise
DUBOURG		Delphine	Léa
EMMRICH TROVA		Manon	
FICHEUX		Mélanie	
FREZOULS		Kasia	EMMA MARIE
GARRIC		Anthony	Julien
GATUMEL		Bastien	GREGOIRE
GIACOMAZZI		Christelle	CATHY
GRAND		Serge	Michel
GRIVET		Joris	
GROLLEAU		Céline	Nathalie Lucienne
HAHNSCHUTZ		Laetitia	

Nom	Nom patronymique	Prénom	Autres prénoms
HERRERO		Nadege	
JEAN		Franck	Jordan
LARAN		Marine	
LARROQUE		Mandy	
LATOUR-DUCUING		Guillaume	
LEFIN		Yann	ERIC
MALLEBRANCHE	WILLIG	Emmeline	
MARTINEZ		Annie	
MASSOUTIÉ		Muriel	Rachel
MATEUS ALVES		Susana	Filipa
MAUX		Julie	SYLVIE
MOYA		Vanessa	
NADAL		Fanny	
NAHUM-BOHOUN	NAHUM	Linda	Rhodes
ORTIZ THALAMAS		Jeanne-Marie	
OTEIZA	SIBRA	Angelique	CAROLE
PIQUEMAL		Marina	
PLANQUES	BREVIER	Cecile	LAURENCE
PLAT		Pascaline	
POIROT		Matthieu	
POTIN		Armelle	EVELYNE
RABENJAMINA	PEREZ	Laurie	
RAJA		Isabelle	
RECURT	KOUTCHOUK	Sandra	
REY		Cindy	
RHARASS		Redouan	
ROUX BARREIRA		Julie	AMELIE
ROYO		William	Guillaume Michel
SANCHEZ		Marine	
SARGES GONCALVES		Tania	
VAZ	VAZ	Chantal	
VERHELST	DELARBRE	Edwige	
VIGNAUX		Sophie	

Nom	Nom patronymique	Prénom	Autres prénoms
WILSON		Marlène	Emilie

62 candidats admissibles.